

<u>Adresse courrier :</u> 14a Rue des Jardins Fleuris Veymerange

57100 THIONVILLE

 Tél bureau :
 03 82 53 84 59

 Technique :
 06 08 34 49 51

 Présidente :
 06 95 70 97 18

 eMail :
 ATGRS.club@gmail.com

 Internet :
 http://www.atgrs.fr/

# Compte Rendu de l'Assemblée Générale Annuelle du 29 Septembre 2023

1.	Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 24 Septembre 2021	. 1
2.	Rapport Moral de la Présidente au 30 Septembre 2022	. 1
3.	Composition du Comité Directeur.	. 2
4.	Rapport financier 2021-2022 et désignation des réviseurs	. 2
5.	Budget prévisionnel 2022-2023	.3
6.	Tarifs de la saison 2023-2024	
i.	Cotisations annuelles	
ii.	Réductions et suppléments.	
iii.	Indemnités et conditions spéciales	
iv.	Remboursement de cotisation et frais de formations	- 1
٧.	Conditions salariés, bénévoles et mini-coachs	- 1
7.	Compte Rendu sportif de la saison 2021-2022	- 1
/•	Comple nema sportii de la saison 2021 2022	ر.

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

L'Assemblée Générale est valablement constituée : le quorum est atteint avec 89 adhérents présents ou représentés sur 426 licenciés.

La réunion démarre à 20 heures et 15 minutes.

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

# 1. Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 30 Septembre 2022

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale précédente est approuvé à l'unanimité.

# 2. Rapport Moral de la Présidente au 29 Septembre 2023

La Présidente remercie la Mairie pour son soutien inconditionnel, l'Eurodépartement de Moselle pour ses aides financières à la fois au club et aux gymnastes de haut niveau, le Conseil Régional du Grand Est pour son soutien financier au club, les financeurs – modestes, mais toujours présents - pour leurs actions exceptionnelles, les adhérents et leurs parents – alias « les gauloises » - pour leur fidélité, mais

aussi et surtout les licenciés et leurs entraîneurs, salariés et bénévoles, dont la motivation force vraiment l'admiration, 365 jours sur 365 !!

Au 31 Juillet 2023, l'ATGRS compte **426 licenciés** dont – hormis les licences dirigeants et entraîneurs - 135 licences compétitives et 150 licences loisirs, en très bonne voie pour retrouver les 419 licenciés d'avant Covid! L'ATGRS démarre la saison 2022-2023 avec **8 salariés** (5,2ETP)

... mais le planning des entraînements reste serré, il faudra bientôt « pousser les murs »!

Pour la rentrée 2023, l'organigramme opérationnel des **salariés** est incomplet :

Nelly VITALI quitte l'ATGRS pour lancer son auto-entreprise

Pour limiter l'impact du départ de Nelly sur les autres entraîneurs, un CDD est signé avec :

 Aurélien ALEMANY PEREZ, BPJEPS, spécialiste de la petite enfance et de la Babygam

**Diana WROBEL** prend la fonction de coordinatrice des juges du club.

La part féminine de l'équipe reste de 62,5%.

Responsable Technique & Compétition
Audrey ZILLI (pré-pôle, élite, national & divisions nationales)

Responsable Loisirs & Section Sportive (responsabilité non attribuée)

Agent de Développement & Communication Hélène TASSINARI JOLY

#### Entraîneurs salariés

Aurélien ALEMANY (petite enfance)
Laurine DRIANT (petite enfance & régional)

Nicolas WILHELM (prépa.phys. & mentale) Gregory REGAZZONI (danse) Uliyana INCHINA (national & évolution) Lo Ann PASCAL (fédéral & détection) (à pourvoir) (loisirs & scolaire)

## 3. Composition du Comité Directeur

Nous déplorons la démission de notre fidèle Secrétaire depuis 2012, **Sophie OULMANN** que nous remercions pour son soutien inconditionnel!

Le Comité Directeur accueille 1 nouveau membres cette saison :

Romain THILL, Assesseur;

Deux assesseurs rejoignent le Bureau Directeur :

- Virginie CUNY, Secrétaire;
- **Géraldine LERUTH,** Secrétaire Adjointe.

La parité hommes/femmes est encore loin avec 73% de dirigeantes féminines.

Bureau Directeur

Sophie LSURGER (Vice-Présidente) Anne KLOPP (Trésorière) Valérie RESTAT (Trésorière Adjointe) Virginie CUNY (Secrétaire) Géraldine LERUTH (Secrétaire Adjointe)

#### **Assesseurs**

Rissikat MAGGIOLI
Fabienne SCHOUMACKER
Marjorie HINZE
Maxence PARE
Nicolas CARMONA (Sécurité)
Romain THILL
(à pourvoir) (administratif déplacements)
(à pourvoir) (administratif logistique)

La composition du Comité Directeur est validée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

# 4. Rapport financier 2021-2022 et désignation des réviseurs

La **trésorerie** reste **très tendue** toute la saison. Malgré les efforts de réduction des coûts et les recherches de revenus. Le club continue de souffrir de ne pas disposer librement d'un gymnase pour proposer des activités avec un public.

#### Compte de **RESULTAT** du 01/08/2022 au 31/07/2023 :

Achats: 14.120,42€ Ventes: 80.703,94€

Services extérieurs : 9.870,28€

Autres services :  $86.821,25\epsilon$  Subventions :  $114.588,00\epsilon$ 

Charges du personnel : 193.148,83€

Autres charges : 25.240,75€ Autres produits : 131.899,18€

A noter que l'association conserve une TRESORERIE effondrée à 3.968,57€

Le total des charges s'élève à 329.201,53€ en hausse de 16% par rapport à la saison précédente. A l'opposé, le total des produits progresse seulement de 15% pour atteindre 327.191,12€ ce qui est insuffisant pour éviter une Perte de 2.010,41€

Pour la révision de ses comptes de la saison 2022-2023, l'Assemble Générale des licenciés nomme :

- Philippe KAJPR
- Christian GUERIGEN

Les comptes de la saison 2022-2023 sont approuvés.

## 5. Budget prévisionnel 2023-2024

Le budget prévisionnel est estimé à la baisse à 327.395€ avec

Achats: 10.010€ Ventes: 87.445€

Services extérieurs : 9.810€

Autres services : 67.020€ Subventions : 128.550€

Charges du personnel : 187.780€

Autres charges : 52.775€ Autres produits : 111.400€

Le budget de la saison 2023-2024 est entériné par l'assemblée générale des licenciés.

## 6. Tarifs de la saison 2024-2025

#### i. Cotisations annuelles

La cotisation est la rémunération des prestations versée au club. Elle couvre les frais d'encadrement, frais de matériel, frais d'équipement et la participation aux compétitions pour les catégories concernées.

Les cotisations compétitives proposées pour la saison 2024-2025 sont les suivantes :

235€	Individuelle club sans ensemble	345€
270€	Individuelle élite hors Pôle	460€
280€	Individuelle élite internationale	525€
100€	Individuelle élite en Pôle	50€
150€	Précompétition 6-11 ans (nouveau)	200€
260€	Ensemble fédéral B	270€
280€	Ensemble fédéral C	270€
290€	Division nationale	305€
	270€ 280€ 100€ 150€ 260€ 280€	270€ Individuelle élite hors Pôle 280€ Individuelle élite internationale 100€ Individuelle élite en Pôle 150€ Précompétition 6-11 ans (nouveau) 260€ Ensemble fédéral B 280€ Ensemble fédéral C

Les cotisations loisirs proposées pour la saison 2024-2025 sont les suivantes :

Papillons 12-24 mois	165€	Classic Mouv (danse classique)	200€
Babygym 2-3 ans	165€	Body Mouv 2 fois par semaine	200€
Eveil gymnique 4-5 ans	180€	Body Mouv 1 fois par semaine	150€
Loisirs 6-8 ans	200€	Body Mouv 10 séances	60€

Pour rappel, la licence n'est pas incluse dans les cotisations ci-dessus. Souscrite séparément par les adhérents, elle est réglée à la Fédération Française de Gymnastique. Elle comporte une part fédérale, une part régionale, une part départementale, l'assurance et les droits Sacem.

La **licence** s'élève à **55€**, frais de gestion inclus.

L'assemblée générale approuve le tarif des cotisations de la saison 2023-2024.

### ii. Réductions et suppléments

Aucun changement pour les réductions familiales : -40€ pour l'inscription d'un 2ème enfant, -60€ pour le 3ème enfant, -35€ pour l'inscription du même licencié à un second cours.

L'ATGRS maintient les réductions déjà en place :

- Réduction Vital Sport 15€
- Réduction Tickets Sport 15€
- Réduction Thi Pass Sport 25€
- Réduction Pass Sport 50€

Une nouvelle réduction est proposée aux loisirs et à la petite enfance : prime de fidélité de 10€

L'assemblée générale valide le montant des réductions proposées pour la saison 2023-2024.

#### iii. <u>Indemnités et conditions spéciales</u>

Le Comité Directeur maintient le remboursement des **frais réels à 100**% (fiche de frais ATGRS) jusqu'à un maximum annuel de 2.000kms par an par bénévole hors frais de formation (<u>Circulaire interministérielle n° DSS/AAF/A1/94-60 du 28 juillet 1994</u>). Au-delà de cette limite, le *Cerfa 1158003* de déductibilité fiscale pour les dons en nature illimité devra être utilisé par les bénévoles.

Les taux de remboursement des indemnités kilométriques de la saison 2023-2024 sont approuvées.

#### iv. Remboursement de cotisation et frais de formations

Sauf cas de force majeure, en cas **d'arrêt de pratique** d'un adhérent, le Comité Directeur maintient les taux de remboursement de cotisation suivants (hors licence¹):

- 90% jusqu'au 31 Octobre,
- 50% jusqu'au 30 Novembre,
- 25% jusqu'au 31 Décembre,
- 0% ensuite

Sauf convention contraire, le Comité Directeur prône le maintient du remboursement, par son bénéficiaire, du coût intégral de toute **formation diplômante** – salarié ou non - en cas de démission ou abandon d'activité : 100% des frais dans l'année qui suit, 50% dans les 2 ans.

Les conditions de remboursement des cotisations en cas d'arrêt et des frais de formation en cas de démission restent approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

#### v. Conditions salariés, bénévoles et mini-coachs

Le Comité Directeur confirme les résolutions des années précédentes :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La licence FFGym n'est jamais remboursable.

- Les salariés et bénévoles (comité inclus) disposent d'une **inscription gratuite** au cours de leur choix, et d'une **réduction du montant de la licence** sur un 2<sup>ème</sup> cours
- Les enfants des salariés ne paient que la licence fédérale, la partie cotisation leur est offerte
- Les mini-coachs ayant réalisé leur formation Animateur GR disposent d'une **réduction de 69€** sur leur cotisation de la saison suivante.

L'octroi de conditions spécifiques aux salariés, bénévoles et mini-coachs est maintenue à l'unanimité.

## 7. Compte Rendu sportif de la saison 2022-2023

Avec un effectif en hausse, les loisirs et la petite enfance multiplient les activités autour de Nelly VITALI, en charge de ce secteur : Halloween, Noël, Carnaval et Pâques. Les vacances scolaires sont animées par les après-midi Mouv Gym et l'année est ponctuée par 2 galas partagés avec le secteur compétitif.

En parallèle, notamment dans le cadre du plan **POIT**, le club assure **78 séances de découverte** de la GR dans le milieu scolaire.

A l'inverse, Audrey ZILLI, Responsable Technique, rapporte un effectif gymnique nettement en baisse en 10-11 ans avec seulement **9 coupe formations**. Les résultats restent néanmoins satisfaisants.

- Le club aligne seulement 44 individuelles au départ :
  - o 21 d'entre elles se **qualifient** au Championnat de France, soit 48%,
  - o 1 seule gymnaste accède à un **podiums** en bronze
  - o aucune ne remporte de titre
- Sur les 19 ensembles engagés :
  - o 12 se qualifient en Championnat de France, soit 63%,
  - o 4 se classent dans le **top 10**,
  - o 2 font des podiums dont
  - o **1 titre** de Championnes de France.
- Parmi les 3 élites listées :
  - o Maëlle MILLET est Championne de France en senior
  - o **Kotryna ZILIONYTE** est 4<sup>ème</sup> en Junior 2010
  - o Manon DEFRANOUX se classe 6<sup>ème</sup> en Junior 2009

Notre équipe de 2<sup>ème</sup> division est en Bronze, de bon augure pour la relève.

Notre équipe première reste qualifiée en 1ère Division : Anaïs DEFRANOUX, Margot GUERIGEN, Camille LESUEUR, Emmy MARSZALEK, Maé TEMPIER KAJPR et Nora ZANELLO avec 2 gymnastes solides en renfort : Maëlle MILLET et Masha IEZHEMENSKA (UKR).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 9 heures et 34 minutes.

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

Fait à THIONVILLE, le Vendredi 29 Septembre 2023

Véronique HEYMER Présidente Virginie CUNY Secrétaire